

Réunion du 28 novembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

**N° CP/2016/620 - Insertion professionnelle - 4513**  
**Propositions d'attribution de subvention aux structures en charge de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide des montants des subventions et bonus 2016 pour l'ensemble des structures figurant en annexe à la présente délibération, à hauteur de 2 027 353 € ;
- approuve le versement pour 2016 d'un solde global de 657 205,90 € pour l'ensemble des structures figurant en annexe à la présente délibération, une avance d'un montant de 1 370 147,10 € ayant déjà été versée en janvier 2016 ;
- décide que les soldes restant seront versés au cours du dernier trimestre 2016, au regard des éléments d'activité fournis par les structures et conformément aux modalités de versement prévues dans les conventions financières ;
- autorise son président à signer les conventions et avenants correspondants, sur la base de la convention-type jointe en annexe ;
- charge son président de mettre en œuvre ce dispositif et l'autorise à signer tout document nécessaire à cette mise en œuvre.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161128-lmc1105344-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 01/12/16